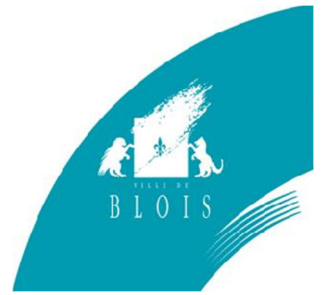




Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

LOIR-ET-CHER



DOSSIER DE CANDIDATURE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE 2022

Quel est l'objectif de la ville de Blois et la Chambre de métiers et de l'artisanat à travers la boutique éphémère ?

La ville de Blois et la CMA Centre-Val de Loire – Loir-et-Cher, souhaitent **permettre à des artisans, artisans d'art et des porteurs de projets de tester leurs activités dans le centre-ville de Blois**. Ce dispositif permet également aux artisans créateurs de consolider leur projet, de commencer à fidéliser leur clientèle et s'assurer de la viabilité de leur activité. Avec un accompagnement, des porteurs de projets pourraient ainsi décider de poursuivre leurs activités de manière permanente dans des locaux du centre-ville. Par cette action, la ville de Blois et la CMA Centre- Val de Loire - Loir-et-Cher souhaitent lutter contre la vacance commerciale et mettre en lumière des savoir-faire locaux pendant la période festive de Noël.

Pourquoi exposer dans une boutique éphémère ?

Faire décoller son idée, proposer un produit saisonnier, tester le succès de ses créations, présenter une nouvelle collection, créer un contact direct avec sa clientèle, exposer ses œuvres. Participer à un événement qui communique largement sur les réseaux sociaux et dans la presse locale. Exposer à la boutique éphémère peut avoir des retombées immédiates en termes de chiffre d'affaires ; votre présence peut vous apporter un développement de votre carnet d'adresses et l'augmentation de vos contacts clients. Autant de besoins qui peuvent être satisfaits par la boutique éphémère. Par ailleurs, l'équipe organisatrice est soucieuse de l'harmonie commerciale et artistique à l'intérieur des boutiques et limite le nombre d'exposants par catégories.

Descriptif de la boutique

La boutique éphémère proposée se situera dans un local commercial **vacant** situé dans le cœur du centre-ville de Blois. L'emplacement du local commercial sera communiqué aux candidats en septembre 2022.

Le local sera divisé en plusieurs espaces répartis de la façon suivante :

- un espace dédié aux **Métiers d'art**, (métiers du bois, de la céramique, du verre, du métal, luminaires, domaine de la bijouterie, verre, cristal, mode, textile, cuir)
- un espace dédié **à l'alimentaire**, (épicerie fine, chocolats, thés, biscuits, terrines, foie gras, etc.) avec un espace salon de thé,
- un espace dédié à **la consommation éco-responsable** (usage du réemploi, zéro déchet, etc...)

La mise à disposition comprend :

- un emplacement dans le local,
- la fourniture en eau et en électricité,
- une signalétique sur les vitrines,
- une campagne de communication (RS, site Ville de Blois et CMA, programme Des Lyres d'Hiver)

Aucun mobilier (tables, chaises, étagères, etc..) n'est mis à disposition.

Sur quelle période ?

La boutique éphémère de Noël sera ouverte au public à partir du **mardi 15 novembre 2022 au samedi 31 décembre 2022 inclus**. Tous les candidats devront être installés pour l'ouverture au public.

La mise à disposition du local se fera à compter du lundi 7 novembre (pour votre installation) et la remise des clefs s'effectuera au plus tard le 6 janvier 2023.

Conditions financières :

Une participation financière forfaitaire de **200€** par candidat pour la période est demandée, afin de permettre la mise en place de la boutique éphémère (frais de communication, vitrophanie/signalétique, eau/électricité).

Votre candidature :

Nom de l'entreprise

Nom du gérant

Adresse

Code postal et ville

Téléphone

Mail

Site internet

Réseaux sociaux

N° de SIRET et/ou N répertoire des Métiers
(obligatoire)

Description de l'entreprise, de la marque, de
l'artisan

Est-ce votre activité principale ?

Description détaillée des produits ou créations

Merci de joindre des photos/visuels
des produits

Gamme de prix des produits	
Avez-vous déjà exposé dans une boutique éphémère ? Si oui, laquelle ?	
Vos produits sont-ils déjà disponibles à la vente dans une boutique ? Si oui, laquelle ?	
De combien de mètres linéaires estimez-vous avoir besoin pour exposer vos produits ?	

Pourquoi souhaitez-vous participer à la boutique éphémère de Noël ?

Sélection des candidatures :

Le comité de sélection se réserve la possibilité de refuser les dossiers de candidatures qu'il reçoit, sans recours d'aucune sorte. Seules **les nouvelles candidatures** seront examinées.

Les demandes seront traitées dans la limite des places disponibles et en fonction des critères suivants :

- Candidatures ouvertes aux artisans dont **l'activité est principale**,
- Activité exercée en Loir-et-Cher,
- Qualité des produits proposés,
- Diversité des activités dans la boutique,

L'avis du comité est souverain.

Formation :

La CMA Centre-Val de Loire – Loir-et-Cher propose une formation destinée aux artisans, qui a pour thème : *La maîtrise de la réussite financière et commerciale d'un point de vente.*

Pour la bonne cohésion et cohabitation des candidats, chaque candidat retenu devra participer à la formation en amont de l'ouverture de la boutique éphémère.

La formation se déroulera sur 2 jours : **Mardi 18 octobre et Jeudi 27 octobre 2022.**

Coût de la formation : **14 euros/jour pour les artisans inscrits à la cma cvl 41.**

Pour les artistes : **273 euros pour les 2 jours.**

Pour plus d'informations – contact : Willy Delvaux – formateur - : 06 15 21 57 00
- delvaux.willy@wanadoo.fr

Important : Le règlement de la formation se fera via le RIB de la cma cvl 41 et se fera séparément du montant de la participation financière de la boutique éphémère.

Ouverture de la boutique :

La boutique sera ouverte au public du **15 novembre 2022 au 31 décembre 2022**, du mardi au samedi de 10-19h, avec la possibilité d'ouvrir la boutique les 4 dimanches de décembre (non-obligatoire) et les lundis de décembre (non-obligatoire).

Les artisans devront être présents durant toute cette période dans la boutique pour présenter et vendre leurs produits.

Dossier de candidature dûment complété à retourner avant le 31/08/2022 :

Par mail: MNLeCam@cma-cvl.fr

ou

Par courrier : A l'attention de Marie-Noelle LE CAM - Chambre des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – Loir-et-Cher - 16 rue de la Vallée Maillard – 41000 BLOIS

Après réception et étude de votre dossier, vous recevrez au plus tard le 30 septembre 2022 l'avis de la commission.

ENGAGEMENTS :

- Horaires

Les artisans s'engagent à respecter les disponibilités et horaires indiqués dans ce dossier de candidature. Ils peuvent élargir ces horaires mais doivent être impérativement présents aux jours prévus dans ce dossier afin de garantir une présence dans les boutiques.

- Activités :

Les artisans sont uniquement autorisés à vendre les produits décrits et présentés en détail dans le dossier de candidature. **Toute activité liée à la restauration alimentaire (ne nécessitant pas de cuisson) est formellement interdite.**

-Comportement :

L'utilisation des locaux s'effectuera dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.

Les intervenants sont tenus de ne pas nuire à la tranquillité du voisinage.

Ils s'engagent à ne pas créer de nuisance sonore et à veiller à éviter tout attroupement sur la voie publique, leurs responsabilités seront directement engagées en cas de plainte ou de réclamation.

- État des lieux et entretien :

Les intervenants s'installent dans le local dans l'état où il se trouve lors de l'entrée en jouissance. Ils s'engagent à ne pas percer de trous dans les murs.

Ils s'engagent à ne pas utiliser de chauffage à combustion lente ou produisant des gaz nocifs.

Un état des lieux sera dressé à l'entrée et à la sortie. Le ménage est à la charge des candidats.

Ils s'engagent à assurer le nettoyage et le rangement du local au moment du départ et à le restituer dans le même état qu'à l'arrivée. Dans le contraire, une facture de remise en état vous sera adressée.

Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité sera demandée aux candidats.

Fait à le

Nom et signature du candidat, précédés des mentions

"Lu et approuvé, bon pour accord"

"J'autorise la ville de Blois et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – Loir-et-Cher, à utiliser à titre gracieux, mes nom, prénom, marque, éléments biographiques, et à reproduire les photographies, images et vidéos de ma personne, de mes produits et/ou mes créations"